

Bonne nouvelle



**Destiné à
l'alimentation
du tout-petit**

Norme NF V90-001
alimentationdutoutpetit.fr

Une nouvelle norme pour bébé

De plus en plus présent sur les emballages alimentaires, un dessin de poupon, blanc sur fond bleu, indique que le contenu est adapté aux besoins d'un enfant de 0 à 3 ans.

Par Christine Lamiable.

Pour les repas d'Arthur, 16 mois, Constance cuisine en majorité des recettes maison à partir de légumes bio. Lorsque le temps lui manque, cette mère de 31 ans achète aussi des plats industriels au rayon bébé. Mais, comme 70 % des personnes interrogées lors d'une enquête OpinionWay*, elle a des doutes sur les aliments qu'elle pioche

parfois dans d'autres rayons. « Quand mon fils s'est lassé des boudoirs, j'ai acheté des biscuits Petit Beurre, raconte-t-elle. Mais je ne sais pas si cela lui convient au niveau nutritionnel. J'ignore aussi à quel âge je pourrai lui donner des yaourts ordinaires. »

Afin d'orienter les parents qui, comme Constance, s'interrogent sur leurs

Un aliment affiché avec ce logo doit comporter beaucoup moins d'additifs qu'un produit classique.

pratiques, l'Association française de normalisation (Afnor) et le Secteur français des aliments de l'enfance (SFAE), qui regroupe des industriels, ont élaboré avec des professionnels de la santé, des représentants des ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Économie, et des experts scientifiques, la norme NF V90-001. Présentée le 16 octobre, elle peut être revendiquée par des producteurs ou des industriels qui garantissent que leurs produits répondent aux besoins des enfants de 0 à 3 ans, tant au niveau de la nutrition que de la sécurité. « Les parents l'ignorent souvent, mais les aliments pour bébé sont soumis à une réglementation stricte, explique Magali Bocquet, secrétaire générale du SFAE. Les colorants, conservateurs et édulcorants y sont interdits. Et les seuils tolérés en pesticides, nitrates, métaux lourds et additifs sont beaucoup plus stricts. Par exemple, seulement 50 additifs sont admis dans l'alimentation pour bébé, contre 400 dans celle des adultes. »

Un site Internet en complément

Alors, comment repérer ces aliments adaptés ? On verra progressivement apparaître, sur certains emballages, un rectangle avec un dessin de bébé blanc sur fond bleu, avec la mention « Destiné à l'alimentation du tout-petit ». Le logo peut être apposé sur des plats prêts à consommer (surgelés, produits laitiers...), mais aussi sur des aliments non transformés (légumes, viande...), voire sur certains menus en restauration collective. L'adoption de la norme est basée sur le volontariat. « Si un producteur ou un industriel l'apposait sur l'un de ses produits alors qu'il ne répond pas aux exigences de l'alimentation des enfants de 0 à 3 ans, il tomberait sous le coup de la loi de 1905 qui vise la publicité mensongère », rassure Nadine Normand, responsable du département normalisation pour l'agroalimentaire à l'Afnor. En complément de cette norme et de son symbole associé, le site Internet www.alimentationdutoutpetit.fr a été lancé par le SFAE pour rassembler

diverses informations nutritionnelles validées par le ministère de la Santé. On y explique que l'estomac d'un bébé a la taille d'une noisette à la naissance ou que les jus végétaux ne peuvent remplacer le lait maternel ou infantile. « Ce volet pédagogique nous a paru d'autant plus nécessaire que les parents ont tendance à moins prendre en compte les besoins spécifiques de leur enfant une fois qu'il a atteint l'âge de 1 an », précise Magali Bocquet. Le site rappelle donc que les jeunes enfants n'ont pas besoin de sel ou de sucres ajoutés à leur plat, ou qu'il faut parfois jusqu'à douze tentatives avant qu'un enfant accepte un nouvel aliment. Soyez donc patient quand votre tout-petit recrachera sa purée. ■

* Etude réalisée pour le Secteur français des aliments de l'enfance auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 parents d'enfants âgés de 0 à 36 mois. Les interviews ont été réalisées du 12 juillet au 1^{er} août 2018.



C'est le résultat d'une étude réalisée et publiée le 16 octobre par **Fender**, célèbre marque qui fabrique notamment des guitares électriques.

Le chiffre
50 %
des guitaristes qui débutent sont des filles.



Verbatim
« **Rappelez-vous qu'il faut regarder les étoiles, pas vos pieds. Soyez curieux (...) il y a toujours quelque chose à réussir** »
Stephen Hawking, physicien décédé le 14 mars, dans son livre *Brèves réponses aux grandes questions*, paru le 17 octobre.

cité

sciences
et industrie

**corps
et sport**

exposition
16 octobre 2018
— 05 janvier 2020